



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 69936

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'enquête de l'INSEE publiée en novembre 2014 et révélant que la France comptait 112 000 sans domicile fixe (SDF) en 2012. Ce chiffre témoigne d'une augmentation de 44 % sous les deux dernières législatures (entre 2002 et 2012). Parmi ces 112 000 SDF se trouvent 31 000 enfants, ce qui interpelle encore davantage. Enfin 24 % ont un emploi et sont malgré tout dans cette situation d'extrême précarité. Ce sont donc des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui sont livrés à des situations humaines dramatiques et qui ne peuvent pas nous laisser dans l'indifférence. L'enquête a été menée sur les personnes ayant fréquenté les services d'hébergement ou de restauration dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants au premier trimestre 2012. Cette méthodologie d'enquête implique que ces chiffres sont sous-évalués et que la réalité est encore plus préoccupante, puisque tous les SDF ne côtoient pas ces services et que certains vivent dans des communes plus petites. Ces situations de dénuement ne peuvent pas être résolues *via* les politiques de droit commun. Face à ce constat qui est révélé, elle souhaiterait savoir quelles mesures spécifiques sont envisagées afin de prendre en charge ces personnes et de les accompagner au mieux vers le retour à une vie décente.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69936

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9702

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)